

Synthèse

**Candidature du
Bassin minier Nord-Pas de Calais
au Patrimoine mondial
CAPH**

I.	Les grandes étapes de la candidature	p.3
II.	Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, Histoire et Patrimoine	p. 5
III.	La proposition d'inscription	p. 16
IV	Description des éléments inclus dans le périmètre	p.22

I. Les grandes étapes de la candidature du Bassin minier Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial

- **2002 :** Inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais sur la liste indicative de la France
- **2003 :** Lancement de l'Association Bassin Minier Uni en charge du portage de la candidature pour le compte du territoire et de la mobilisation des acteurs et de la population autour de ce projet
 - *Président : Jean-François Caron, Maire de Loos-en-Gohelle, Conseiller Régional*
 - *Président du Comité de Soutien : Pierre Mauroy, Sénateur*
 - *Financement : Etat Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, Conseils Généraux Nord et Pas-de-Calais, les huit intercommunalités concernées par la candidature, financements privés (Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne)*
- **2003/2005 :** Construction des fondements de la candidature, organisation de la mobilisation, réalisation d'un premier dossier qui sert de base à une collaboration avec le Ministère de la Culture.
- **2005/2007 :**
 - La Mission Bassin Minier est chargée de l'élaboration d'un Schéma de Développement Patrimonial à l'échelle du bassin minier qui est le support de l'élaboration d'un plan de gestion « UNESCO »
 - Réalisation de l'inventaire hiérarchisé du patrimoine minier
 - Finalisation des études : historiques, paysagères, juridiques, ...
 - Séminaire d'experts internationaux pour qualifier la candidature
 - Colloques organisés sur le territoire : porté à connaissance, construction collective des conditions de protection, de gestion et de valorisation du patrimoine
 - Montée en puissance de la mobilisation : publications, expositions, circuits de visite, événementiels, spectacles à l'initiative des acteurs du territoire publics ou associatifs
- **2008/2009 :**
 - Implication du MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat) dans l'instruction de la candidature (dimension paysage, élaboration des outils de gestion)
 - Auditions par le Comité des Biens Français du Patrimoine Mondial de Daniel Percheron, Président de Région, et de Jean François Caron, Président de BMU.
 - Campagne exceptionnelle de protection Monuments Historiques : protection de 69 édifices issus de l'héritage minier.
 - Finalisation du dossier de candidature
- **2010 :** Dépôt du dossier de candidature auprès du Centre du Patrimoine mondial par l'Etat français
- **2012 :** Examen de la candidature par le Comité du Patrimoine mondial à Saint-Petersbourg, Russie

II. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, Histoire et Patrimoine

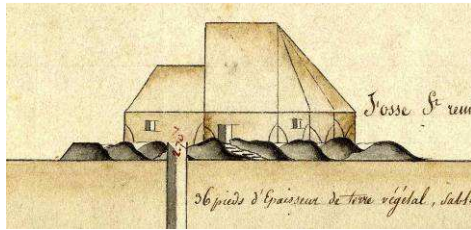
Contexte géologique et géographique

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais constitue l'extrémité occidentale du bassin charbonnier européen continental. Plus globalement, il fait partie des gisements houillers qui s'égrènent depuis la Colombie jusqu'aux Appalaches aux Etats-Unis, de l'Irlande méridionale à l'Ukraine, du Kazakhstan à la Chine et à l'Inde.

Après celui de la Rhur en Allemagne, le gisement du Nord-Pas de Calais est le plus étendu d'Europe du Nord-Ouest. Une de ses spécificités est d'être le seul gisement de grande dimension entièrement souterrain. Associée à un relief peu marqué en surface, cette caractéristique a directement influencé le mode de développement, l'organisation et l'emprise foncière de l'activité minière, en favorisant notamment un étalement linéaire sur une grande superficie : 120 kilomètres de long ; 12 kilomètre de large ; 1,2 kilomètres de profondeur.



270 ans d'histoire



1720 : Découverte de charbon à Fresnes-sur-Escaut et naissance du Bassin du Nord.

1757 : Fondation de la première compagnie minière, la Compagnie des Mines d'Anzin.

1832 : La Compagnie des Mines d'Anzin crée la première caisse de secours chargée de verser des allocations aux mineurs blessés.

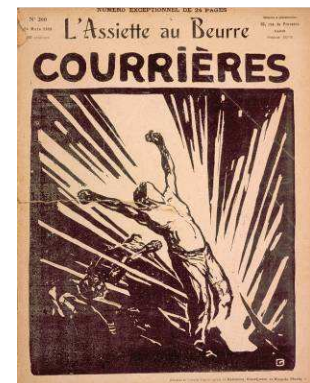
1841 : Découverte du charbon à Oignies.

1847 : Sondage à la fosse de l'Escarpelle, près de Douai, donnant l'impulsion pour la mise en exploitation du Bassin du Pas-de-Calais.

1906 : Catastrophe des Mines de Courrières, 1099 morts.

1913 : Le Bassin du Nord – Pas de Calais produit 67 % de la production nationale (27 millions de tonnes) et emploie 130 000 mineurs.

1914-1918 : Première Guerre mondiale : 103 fosses détruites (sur environ 150) , 1900 kilomètres de galeries inutilisables.



1930 : Production record de 35 millions de tonnes (64% de la production nationale).

1939-1945 : Seconde Guerre mondiale : exploitation systématique par les troupes occupantes

1946 : Loi de Nationalisation et création des Houillères du Bassin du Nord-Pas de Calais. Institution du « Statut du mineur ».

1947 : 222 000 mineurs travaillent dans le Bassin minier au plus fort de la Bataille du charbon.

1956 : Production de 29 millions de tonnes, 166 000 mineurs.

1968 : « Plan Bettencourt » qui prévoit l'arrêt progressif de l'activité.

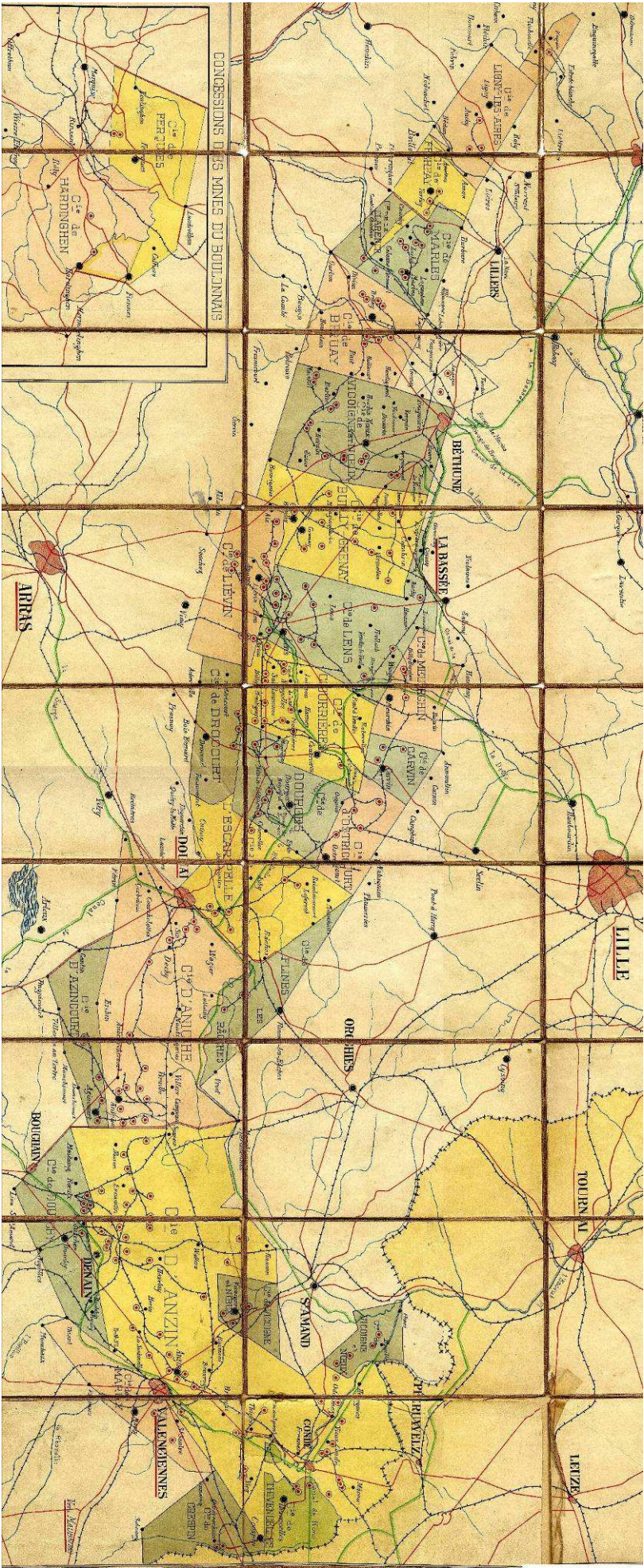
1971 : Production de 15 millions de tonnes, 62 000 mineurs

1974 : Catastrophe de Liévin : 42 morts.

1981 : Production de 4 millions de tonnes, 24 000 mineurs.

1990 : La dernière « gaillette » est remontée à la fosse du 9-9 bis de Oignies.

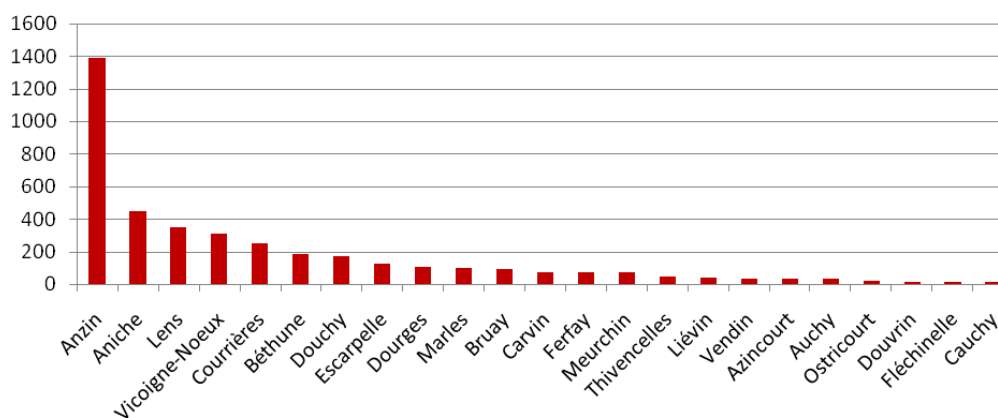




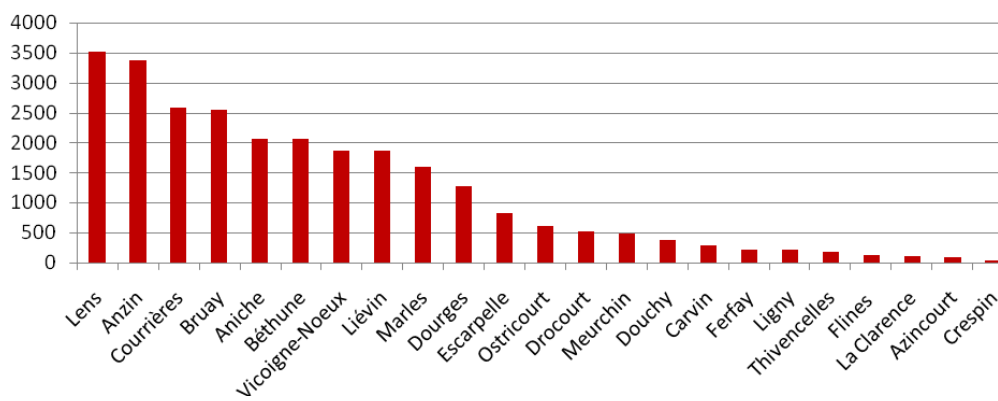
Le Bassin minier du Nord- Pas de Calais en quelques chiffres

- 18 compagnies minières (en 1939) et 8 groupes d'exploitation nationaux (entre 1946 et 1990)
- 600 puits foncés
- 100 000 kilomètres de galeries
- 2 milliards de tonnes de charbon extraites

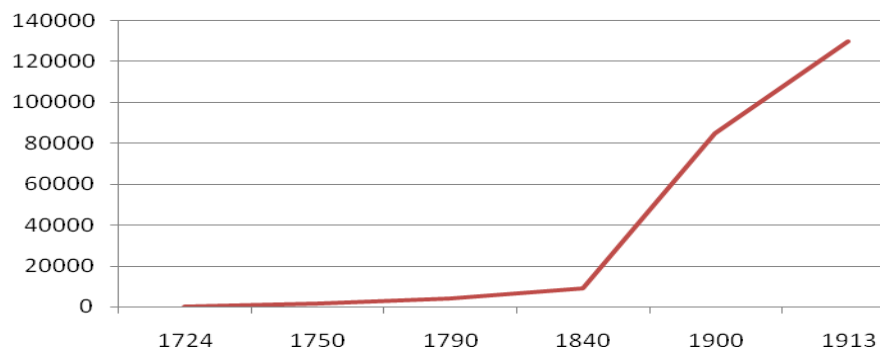
Production moyenne des principales Compagnies du Bassin minier Nord - Pas de Calais entre 1865 et 1869 (indice 1 000 tonnes) Moyenne Bassin minier : 4 millions de tonnes



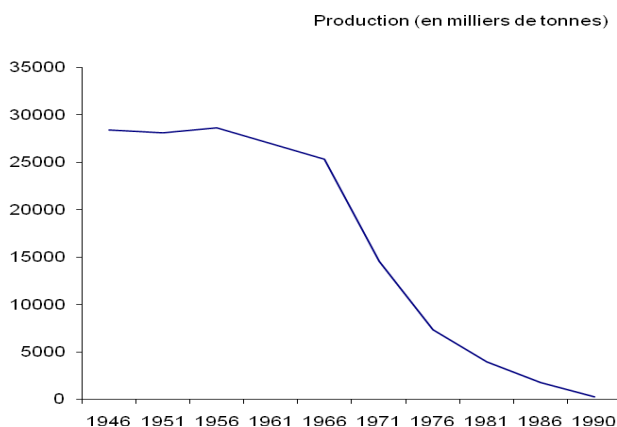
Production moyenne des principales Compagnies du Bassin minier Nord - Pas de Calais entre 1908 et 1912 (indice 1 000 tonnes) Moyenne Bassin minier : 27 millions de tonnes



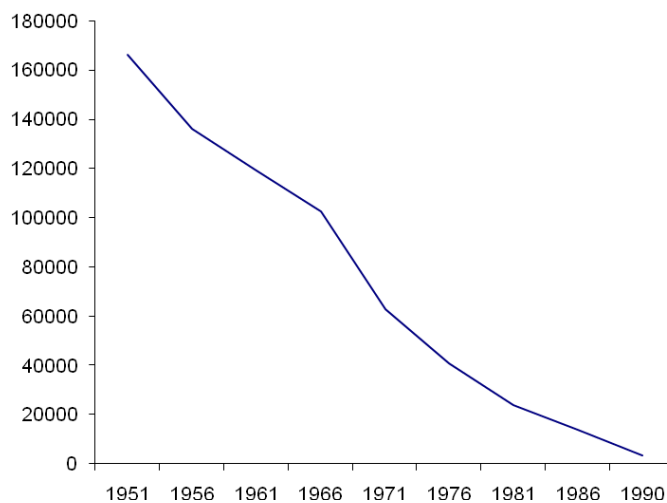
**Evolution des effectifs ouvriers
dans le Bassin minier Nord-Pas de Calais 1724-1913**



Production des HBNPC de 1946 à 1990



Effectifs des HBNPC de 1951 à 1990



Le patrimoine et les paysages du Bassin minier du Nord-Pas de Calais

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est un territoire de grande ampleur marqué par de nombreux héritages liés à l'exploitation charbonnière. Cette aventure industrielle de près de trois siècles, tournée vers la richesse du sous-sol, est venue intensément modifier les caractéristiques physiques d'un territoire antérieur essentiellement rural. Elle a été génératrice d'un ensemble d'éléments physiques nécessaires au développement de l'activité. De nombreux éléments techniques ponctuent ainsi le territoire : *les fosses et les chevalements, les terrils, les infrastructures de transport.*

L'exploitation industrielle du charbon a de même enrichi le paysage en l'urbanisant d'une façon totalement originale par rapport au

passé agricole du territoire, en gonflant les noyaux urbains préexistants ou en parsemant le territoire de nouveaux habitats, les *cités ouvrières et leurs équipements collectifs.*

Cette histoire industrielle est aussi une histoire humaine. Trois siècles d'activité industrielle ont vu se développer une *culture minière* qui, au travers de pratiques d'abord initiées par les Compagnies minières, continue de vivre et de se transmettre.



Héritage technique



Les fosses constituent le cœur de l'exploitation du charbon. En dehors des quatre grandes sites de la mémoire (fosse du 11-19 à Loos-en-Gohelle, fosse n°9-9bis à Oignies, fosse d'Arenberg à Wallers-Arenberg, fosse Delloye Centre historique minier à Lewarde), on recense encore aujourd'hui une centaine de vestiges de fosse de type ateliers, salle des bains-douches... Directement associés, **les chevalements** constituent aujourd'hui des signaux visuels très forts dans le paysage du Bassin minier. 21 sont encore visibles. Désormais investis d'une fonction mémorielle très forte, ils offrent un témoignage exceptionnel de l'évolution des techniques d'extraction.

Les terrils sont les symboles de l'image et de l'identité du Bassin minier. En effet, l'impact paysager et environnemental de ces montagnes artificielles est considérable, surtout dans un territoire de plaine. Le Bassin minier a compté jusqu'à près de 350 terrils en pleine période d'exploitation minière. Il en reste actuellement environ 200. Ces terrils ont soit été laissés intacts, et de fait réappropriés par la nature, soit exploités et aménagés, en zones de loisirs notamment.



L'exploitation minière s'est accompagnée d'un développement intense et exceptionnel de réseaux de traitement, de distribution et de commercialisation du charbon, qu'il s'agisse des voies ferrées appelées des « cavaliers », des gares ou des rivages aménagés. Au même titre que les fosses et les terrils, ces **infrastructures de transport** du charbon ont façonné le paysage et le territoire du Bassin minier.

Héritage social



Le territoire du Bassin minier se caractérise par l'ampleur et la diversité des créations patronales dans le domaine de l'**habitat minier**, des corons aux cités pavillonnaires, des cités-jardins jusqu'aux logements modernes. Les politiques sociales y ont été particulièrement développées,

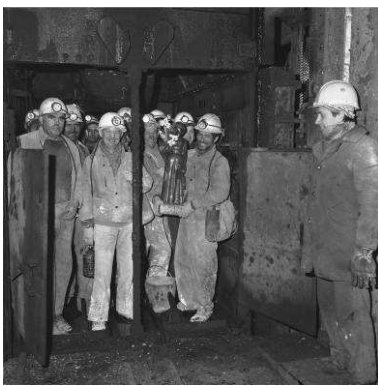
combinant intentions de contrôle de la main d'oeuvre et volontés d'expérimentation et d'innovation en matière d'amélioration du confort et de la salubrité, d'architecture et d'urbanisme. Cet héritage social compte aujourd'hui près de 600 cités minières qui présentent une très grande richesse architecturale et formelle.





De nombreux **équipements collectifs** ont également accompagné les impératifs de logement: écoles mais aussi églises, hôpitaux et salles des fêtes, équipements sportifs, *etc.* Le Bassin minier du Nord – Pas de Calais apparaît ainsi aujourd’hui comme un vaste laboratoire en matière de logement ouvrier sur une période de 150 ans

Héritage culturel



Se caractérisant par la massivité de ses héritages bâtis, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est également le support d’une histoire et d’une mémoire, celles du peuple de la mine, témoignant de l’apparition et de la constitution d’un modèle de classe ouvrière, de ses relations au travail, de ses actions collectives, de ses modes de vie et de ses pratiques culturelles.

Dans le cadre du travail à la mine, s’est forgée une cohésion de groupe, une identité collective qui a donné naissance à une véritable conscience de classe prenant forme dans les mouvements collectifs de revendication. Le souvenir des mouvements de grève témoigne de l’engagement d’un groupe qui a organisé sa révolte et qui s’est structuré par les syndicats. Dans le Bassin du Nord-Pas de Calais, au même titre que d’autres bassins miniers français, européens et internationaux, la précocité de ces actions collectives a fait progresser la législation du travail et la situation des mineurs a parfois été très en avance comparée à d’autres métiers en France.

L’immigration a accompagné l’histoire du Bassin minier du Nord – Pas de Calais durant ses trois siècles d’activité. Au fur et à mesure de leur développement, les mines du Nord- Pas de Calais deviennent un puissant aimant démographique et particulièrement après la Première Guerre mondiale quand les embauches se font massives afin de remettre en état les installations détruites. Ainsi, des hommes et des femmes de 29 nationalités différentes sont venus s’installer dans le Bassin (Belges, Polonais, Italiens, Algériens, Marocains, *etc.*)



La sociabilité minière constitue une réplique à l'isolement social et l'uniformisation des modes de vie recherchés par les politiques patronales. Les pratiques, les associations et les sociétés héritées de la mine, désormais soutenues par les municipalités et les collectivités

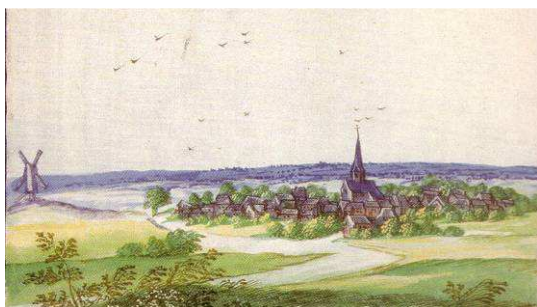


territoriales, donnent au Bassin minier une énergie associative forte et dense. Parmi ces pratiques, se trouvent la colombophilie, le sport (football, gymnastique, tir à l'arc, boxe, cyclisme), les pratiques artistiques (harmonies), le jardinage, les pratiques festives (fête de la Sainte Barbe).

Un paysage industriel pluriel

Avant l'arrivée de l'activité minière, le futur Bassin minier offre essentiellement des paysages de plaine avec quelques collines et coteaux, des marais, des marécages, des étangs, des forêts et des prairies humides. La présence de l'eau et la qualité des sols ont historiquement orienté le territoire vers une économie rurale fondée sur une agriculture nourricière très riche, intégrant de nombreuses cultures commerciales (céréaliculture avec seigle, froment, avoine, houblon, fibres textiles et graines oléagineuses). Ces paysages sont alors caractérisés par de vastes secteurs ruraux et agricoles s'articulant sur une urbanisation relativement dense mais de taille modeste.

C'est sur cette « toile de fond » que se développe à une vitesse fulgurante un paysage totalement différent, lié à la découverte du charbon et à son exploitation, témoignant à la fois



des exigences de production industrielle et de la progression des sièges d'extraction. Toutefois l'irruption de l'industrie dans le dessein régional n'a pas effacé les signes de l'activité agricole et les caractéristiques rurales du territoire, elle est venue surimposer tous les éléments de production, créant un territoire

cohérent et homogène, expression des différentes périodes de l'histoire du territoire.

Système vivant qui n'a cessé d'évoluer pendant trois siècles, les paysages du Bassin minier se sont construits sur un territoire aux nombreuses facettes et notamment sur des spécificités naturelles et paysagères qui contribuent à sa variété patrimoniale.

La diversité des formes du relief ajoutée aux multiples modes d'occupation de l'espace, offre aujourd'hui au Bassin minier plusieurs facettes comme autant de grands paysages homogènes qui se distinguent les uns des autres par des caractéristiques qui leurs sont propres. La traversée du Bassin minier d'Est en Ouest ou du Nord au Sud, propose autant d'ambiances différentes et il est ainsi possible de passer aisément d'un espace très urbain, à une plaine où les cultures s'étendent à perte de vue, ou bien encore, d'un espace très boisé à une vallée densément urbanisée et industrialisée.



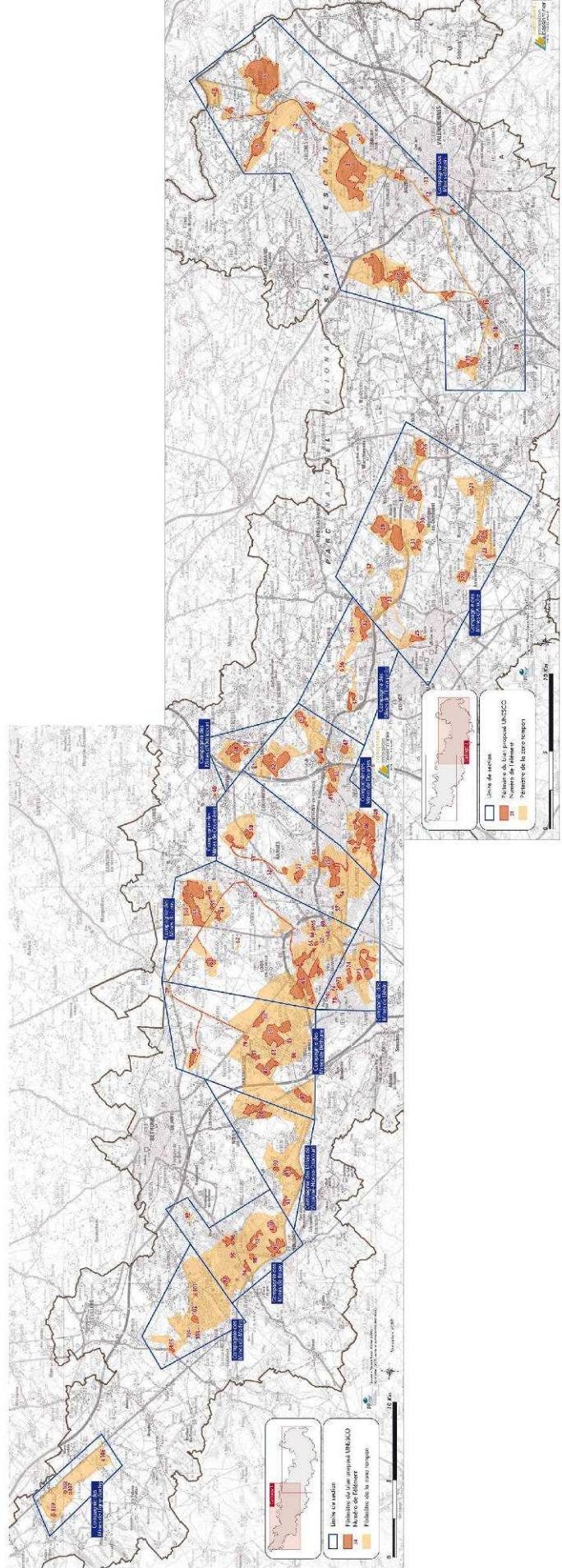
Inventaire global du patrimoine

Le Bassin minier compte aujourd'hui, entre autres :

- 4 grands sièges d'exploitation « sites de la mémoire », la fosse 11-19 à Loos-en-Gohelle, la fosse n°9-9bis à Oignies, la fosse d'Arenberg à Wallers-Arenberg, la fosse Delloye à Lewarde (Centre historique minier), ainsi qu'une centaine de vestiges de fosses
- 21 chevalements
- Environ 200 terrils
- 563 cités minières et leurs équipements collectifs (église, écoles, stades, dispensaires...)
- Plus de 200 kilomètres de cavaliers (chemins de fer)

III. La proposition d'inscription au titre de « Paysage Culturel Evolutif »

- Section n°1 :** La Compagnie des Mines d'Anzin
Du berceau de l'exploitation à la Nationalisation
- Section n°2 :** La Compagnie des Mines d'Aniche
Une vitrine architecturale de l'habitat minier
- Section n°3 :** La Compagnie des Mines de l'Escarpelle
Entre Nord et Pas-de-Calais
- Section n°4 :** La Compagnie des Mines d'Ostricourt (Groupe de Oignies)
Un patrimoine moderne
- Section n°5 :** La Société des Mines de Dourges
Le fer de lance des cités-jardins
- Section n°6 :** La Compagnie des Mines de Courrières
Une insolente prospérité
- Section n°7 :** La Société des Mines de Lens
L'impérialisme minier
- Section n°8 :** La Société Houillère de Liévin
La dynamique
- Section n°9 :** La Compagnie des Mines de Béthune
De la ruralité au gigantisme minier
- Section n°10 :** La Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt
La mine à la campagne
- Section n°11 :** La Compagnie des Mines de Bruay
La vallée minière
- Section n°12 :** La Compagnie des Mines de Marles
La limite occidentale du Bassin minier
- Section n°13 :** La Compagnie des Mines de Ligny-Auchy
Les confins du gisement



La définition du périmètre du Bien proposé à inscription a permis de qualifier, sur l'ensemble du territoire, les objets et les éléments de valeur universelle exceptionnelle, à la fois sur leurs qualités individuelles mais également dans leurs permanentes interactions, sources d'un paysage riche et multiple.

L'étroite imbrication des caractéristiques – historiques, géographiques, paysagères, urbaines, architecturales et culturelles – du patrimoine suppose un jeu d'échelles constant et complexe, permettant de saisir, de manière la plus juste et la plus complète possible, les différentes clefs de lecture de ce Paysage Culturel.

Afin de guider cette lecture, **le Bien proposé à inscription est ici présenté et décrit en 13 sections distinctes. Le choix de définition de ces sections a privilégié les entrées historiques et spatiales de ou des concessions de chacune des Compagnies minières représentées puisque ce sont elles qui se sont partagé une ressource et un territoire, divisant celui-ci en plusieurs bassins d'exploitation.** En fonction de leurs gisements, de leurs administrations et de leurs puissances financières, elles ont transformé ce territoire et chacune d'entre elles y a laissé sa propre empreinte. Elles ont de même été à l'origine d'une culture spécifique, la culture minière, aujourd'hui encore parfaitement lisible à travers le patrimoine et notamment, les équipements collectifs. La concurrence soutenue que se livraient les Compagnies fut à l'origine d'une émulation particulièrement intense qui se lit aujourd'hui dans la richesse exceptionnelle du Paysage Culturel du Bassin minier du Nord-Pas de Calais.

La proposition d'inscription inclus :

- 17 fosses et vestiges significatifs de fosse dont les 4 grands sites de la mémoire (fosse 11-19 à Loos-en-Gohelle, fosse n°9-9bis à Oignies, fosse d'Arenberg à Wallers-Arenberg, fosse Delloye à Lewarde)
- 21 chevalements
- 51 terrils
- 54 kilomètres d'anciennes voies de chemin de fer (cavaliers)
- 3 gares ferroviaires
- 124 cités ouvrières
- 45 écoles et équipements de loisirs
- 17 églises et chapelles
- 21 équipements de santé
- 3 sièges de compagnies minières
- 4000 hectares de paysage...

Déclaration de valeur universelle exceptionnelle

La candidature du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais concerne, sur 120 kilomètres, l'extrémité occidentale du bassin charbonnier européen dont la France a contrôlé l'exploitation sur une partie du territoire de deux départements (Nord et Pas-de-Calais, constituant aujourd'hui l'une des vingt-deux régions françaises). Le Bassin est appréhendé comme une continuité géologique et territoriale se caractérisant par l'ampleur et l'homogénéité de son paysage.

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais présente un cas remarquable de transformation d'un paysage historique essentiellement rural par trois siècles d'exploitation mono-industrielle du charbon, dont la production a été de façon prédominante orientée vers sa commercialisation en tant que combustible. Ces trois siècles ont modifié les caractères proprement physiques de ce paysage, lui surimposant tous les éléments techniques et architecturaux liés à l'extraction ; ils ont créé de nouveaux établissements humains, engendré des migrations et développé des cultures qui font à leur tour partie du paysage.

Les traits de caractère technique de la construction économique du Bassin demeurent suffisamment nombreux pour constituer, sur les 120 kilomètres de son étendue, une chaîne remarquable d'unités d'exploitation qui constituent autant de signaux pour la mémoire du travail, mais aussi autant de lignes d'horizon créées par l'homme, au terme d'une action non concertée mais génératrice d'un paysage historique absolument original dans la répétitivité de sa structure.

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais se distingue par l'abondance et la diversité exceptionnelles des créations patronales dans le domaine de l'habitat ouvrier et des équipements collectifs. Ces créations résidentielles, évoluant vers un type particulier d'organisation urbaine, constituent une exposition de l'architecture de l'habitat ouvrier en pays minier, dont la survivance massive constitue, avec les témoignages conservés sur les anciens lieux du travail, l'autre trait marquant d'un paysage construit d'un caractère unique.

Au terme d'une période liée à l'arrêt de l'exploitation minière et à la réaction de rejet imputable à son impact sur le territoire et sur les hommes, le Bassin conserve aujourd'hui un nombre élevé d'éléments patrimoniaux hérités de l'âge d'or du charbon, éléments constitutifs précieux d'un paysage original.

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais illustre parfaitement les bouleversements initiés par l'Industrialisation autant sur le plan technique que sur les plans sociaux, culturels, paysagers et environnementaux. Mais il n'est pas moins exemplaire au niveau de l'implication croissante de sa population dans l'intégration de cet héritage de la mine dans son patrimoine vivant, facteur de complémentarité entre la sécurité d'une identité et d'une fierté maintenues, et la volonté d'un nouveau développement s'appuyant sur la force d'une mémoire.

Critères selon lesquels l'inscription est proposée

(ii) : « témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages. »

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais témoigne d'un échange d'influences considérable pendant un siècle environ (depuis 1820 à l'entre-deux-guerres) sur le développement de l'architecture et du concept d'habitat ouvrier lié aux grandes entreprises industrielles, et ce, dans une aire culturelle essentiellement Nord-Ouest européenne.

Prenant pleinement part à la recherche du modèle de cité ouvrière au cours du 19^e siècle et de la première moitié du 20^e siècle, le Bassin minier est particulièrement représentatif des multiples réflexions évolutives qui nourrissent à la fois les industriels et les architectes de l'époque en Europe. Ces échanges, confortés par les Expositions universelles et industrielles, ont trouvé de multiples applications dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, à la fois dans le temps et dans l'espace, depuis le passage par étapes de l'habitat en rangs continus à un habitat fractionné en unités multi-familiales associées à des jardins, jusqu'à la structuration de cet habitat en cités-jardins renvoyant à une planification au niveau d'un quartier sinon d'une ville autonome. L'une des caractéristiques du Bassin minier du Nord-Pas de Calais réside précisément dans la densité des témoignages de cette circulation des idées, des pratiques et des expériences liées à l'habitat ouvrier.

(iv) : « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine. »

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais offre un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural évoluant vers l'apparition d'un paysage complexe qui illustre d'une façon exceptionnelle une période significative de l'histoire de l'Europe industrielle (fin 18^e siècle- milieu du 20^e siècle).

Cette période est celle au cours de laquelle, du fait de l'exploitation à grande échelle des ressources en charbon, est apparu un nouveau type d'établissement humain associant dans une totale promiscuité les espaces d'extraction et de production - les lieux de travail - et les espaces consacrés à l'hébergement et aux équipements collectifs correspondant à la satisfaction des principaux besoins collectifs de la population ouvrière – les lieux de vie (cités). Sont ainsi nés une organisation de l'habitat et un système d'établissement humain radicalement différents de l'histoire urbaine traditionnelle et environnante. De nouveaux

éléments de structuration du paysage sont apparus - les infrastructures de production, les terrils, les réseaux de transports, les étangs d'affaissement et les cités minières - , créant ainsi un nouveau paysage totalement artificiel, obéissant aux seules logiques d'exploitation, et qui témoigne pleinement du processus d'industrialisation en Europe au cours des 19^e et des 20^e siècles.

(vi) : « être directement ou matériellement associé à des évènements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques ou littéraires ayant une signification universelle et exceptionnelle. »

Le Bassin minier reste directement et matériellement associé à la Catastrophe des Mines de Courrières survenue le 10 mars 1906. Dès le 11 mars 1906, l'annonce de la catastrophe soulève de vastes mouvements de solidarité partout en France et en Europe. Par son ampleur et son nombre spectaculaire de victimes, elle constitue un évènement majeur trouvant un large écho en France comme à l'étranger. Tournant indéniable de l'histoire de la sécurité minière, cet évènement a agi tel un détonateur et est venu accélérer en Europe et en Amérique du Nord la recherche en matière de prévention des accidents miniers.

IV. Description des éléments CAPH

Compagnie(s) minière(s) présente(s) sur le territoire de la Porte du Hainaut :

La Compagnie des Mines d'Anzin

Du berceau de l'exploitation à la Nationalisation

S'étendant sur une superficie de 28 000 hectares, l'ensemble des concessions de la Compagnie des Mines d'Anzin [1757 – 1946] correspond à la plus grande emprise spatiale sur tout le Bassin minier du Nord - Pas de Calais. Compagnie pionnière, berceau de l'exploitation charbonnière, n'ayant eu de cesse d'élargir ses champs de prospection et d'exploitation, elle s'est appropriée ce territoire pendant deux siècles pour le transformer en profondeur. L'exploitation du charbon dans l'ancien bassin d'Anzin laisse aujourd'hui plusieurs aires patrimoniales qui correspondent à des époques et/ou des logiques différentes. Aux paysages naturels sont ainsi venus se superposer les infrastructures de production et d'habitat.

Contexte historique



A l'initiative du vicomte Jacques Desandrouin, les campagnes de sondage débutent en 1716 dans les environs de Fresnes-sur-Escaut. Après de longs et laborieux travaux, la première veine de charbon est enfin découverte en 1720 dans la pâture de Jeanne Colard à Fresnes-sur-Escaut. La première fosse du Bassin minier du Nord – Pas de Calais entre en exploitation en 1723. Les puits de sondage se multiplient ensuite de manière aléatoire : 27 puits sont foncés entre 1720 et 1756, dont seul une quinzaine entre en exploitation.

La réussite de Desandrouin et de ses associés incite d'autres investisseurs à mener des recherches, dont le Duc de Croÿ. Une entente est trouvée entre les entrepreneurs et en novembre 1757 la première Compagnie minière du Nord est fondée, la Compagnie des Mines d'Anzin. Jusqu'à la veille de la Révolution française, trente nouveaux puits sont foncés dont une quinzaine entre en exploitation. L'exploitation des puits et la recherche de nouvelles veines continue dans la première moitié du 19^e siècle mais l'exploitation de nombreuses fosses s'arrête dans les années 1860 en raison de l'épuisement du gisement. Hormis les fosses modernisées et hautement productives de l'Avaleresse à Vieux-Condé et Soult à Fresnes-sur-Escaut, le secteur est progressivement délaissé au profit d'autres concessions de la Compagnie.

Lors de la Nationalisation, la Compagnie des Mines d'Anzin est intégrée au Groupe de Valenciennes. S'opère alors la concentration des fosses vers le siège Ledoux à Condé-sur-l'Escaut. Les fosses Soult et de l'Avaleresse sont abandonnées et démantelées respectivement en 1970 et 1982.

Contexte paysager

La Compagnie des Mines d'Anzin occupe un territoire au relief peu élevé, riche de grands éléments paysagers naturels et agricoles. Il est bordé au Nord par la forêt domaniale de Bonsecours et au Sud-Ouest par la forêt de Raismes-Saint-Amand-Wallers. S'étendant majoritairement le long du canal de l'Escaut, il offre des paysages ponctués de nombreux cours d'eau, bras morts, fossés, étangs et

zones humides. Peu urbanisé, il est également caractérisé par l'alternance de parcelles boisées, de peupleraies et de vastes zones de pâtures et de cultures agricoles diversifiées. L'urbanisation s'est développée de façon linéaire le long des axes de communication vers Valenciennes, Douai et Lille.



En dehors des ouvertures offertes par les cours d'eau et les plans d'eau, le paysage est généralement cloisonné par les lisières boisées et les haies, offrant de courtes perspectives : les éléments patrimoniaux hérités de l'activité minière sont ainsi dissimulés par cet environnement au caractère naturel dominant.

Le style Anzin dans les cités minières

La Compagnie des Mines d'Anzin se distingue à l'échelle du Bassin minier par ses cités minières. Première Compagnie à construire des logements miniers vers 1810, du côté de Valenciennes, 79 de ses cités sont encore présentes aujourd'hui sur le territoire. La Compagnie d'Anzin a principalement construit des corons (26) et des cités pavillonnaires (47) et a porté plus particulièrement son attention sur les aspects architecturaux et paysagers de l'habitat minier. En dehors de quelques cités exceptionnelles (cités pavillonnaires et cités-jardins), la Compagnie a privilégié l'unique fonction résidentielle sans introduire d'équipements collectifs au sein des cités.

Les corons de la Compagnie se remarquent particulièrement pour leurs qualités paysagères avec des places, des alignements d'arbres, la présence de mails piétons. Présentant une volumétrie très simple, les habitations accueillent des modénatures sobres de briques soulignant la structure et se présentant sous forme de briques en saillie, d'arcs avec clef de voute autour des baies, de bandeaux au niveau de la corniche, au-dessus des baies et dans le prolongement des allèges. Les fers d'ancrage représentent une simple croix.

Les caractéristiques paysagères des cités pavillonnaires d'Anzin sont assez recherchées avec des places, des mails, des parcs. Les haies végétales de séparations entre la rue et les jardins sont aujourd'hui bien conservées. Les volumétries des cités pavillonnaires de la Compagnie sont également assez simples. Le logement type des corons est souvent repris et parfois enrichi par des variations dans les couleurs de briques formant les modénatures alternant briques silico-calcaires et briques vernissées turquoise. Les pignons sont ouverts et généralement ornés de fausses baies. Dans certaines cités, la toiture se soulève pour accueillir de petites lucarnes.



Les cités-jardins ne représentent que 8% des cités de la Compagnie mais celles-ci accueillent de nombreux équipements et leurs qualités paysagères sont particulièrement remarquables : places, placettes, alignements d'arbres, parcs, haies végétales. Elles présentent des caractéristiques architecturales complexes, qualifiables de pittoresque. Les volumétries sont diversifiées et les

modénatures sont particulièrement riches avec de multiples motifs de briques blanches, turquoise ou rouges. Certaines habitations, regroupant majoritairement 2 logements, sont complétées par un porche pittoresque en faux branchage de béton. De manière générale, ces cités-jardins rassemblent des habitations de volumétries différentes : des logements présentant des pignons sur rue alternent avec des logements à volumétrie simple agrémentée de lucarnes. Suivant les cités, les volumétries de toiture, les ouvertures des pignons et la richesse des ornements varient.

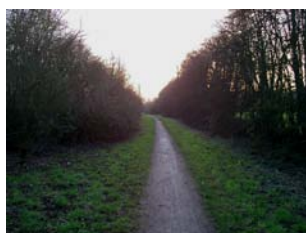


Eléments présents sur le territoire de la CAPH

Compagnie	Élément	N° identification	Commune(s)
Compagnie des Mines d'Anzin	Paysage et ensemble miniers de Chabaud- Latour Paysage et ensemble minier de Sabatier	8	Vieux-Condé, Condé-sur- l'Escaut, Fresnes-sur- Escaut, Escaupont, Bruay-sur-l'Escaut, Raismes
	Ensemble minier de la Sentinelle	13	La Sentinelle
	Paysage et ensemble minier de Wallers- Arenberg Paysage et ensemble miniers d'Haveluy	15	Raismes, Wallers, Bellaing, Haveluy
	Cités Chabaud-Latour ancienne et nouvelle	16	Denain
	Fosse Mathilde	17	Denain
	Terril Renard	18	Denain
	Paysage et ensemble miniers d'Escaudin	19	Escaudain
	Monument commémoratif Charles Mathieu	20	Lourches

Reliés à l'ensemble minier de Chabaud-Latour par le cavalier Anzin/Vieux-Condé, **le paysage et l'ensemble miniers de Sabatier** sont polarisés autour du site de la fosse Sabatier, mise en exploitation en 1912. Ralentie par la Première Guerre mondiale, l'activité de cette fosse ne démarre réellement qu'à partir de 1920. C'est également dans l'entre-deux-guerres que sont construites les nombreuses cités minières qui bordent le carreau de fosse. En 1939, à proximité de la fosse Sabatier, est implanté un lavoir moderne (le lavoir Rousseau) ainsi qu'un atelier de mélanges servant à préparer des produits fins pour la sidérurgie. Afin de compléter ce complexe, la Compagnie des Mines d'Anzin construit en 1941 une importante usine à boulets. Avec la Nationalisation, la fosse Sabatier devient siège de concentration puis, modernisée en 1955, elle est équipée d'un nouveau chevalement au puits n°2. Elle devient alors, avec les fosses Ledoux et d'Arenberg, l'un des sièges majeurs du Groupe de Valenciennes. En 1964, 1700 mineurs extraient chaque jour 2300 tonnes de charbon.

L'intense activité du carreau Sabatier a laissé un ensemble minier très riche s'étendant sur plusieurs centaines d'hectares.



D'une longueur d'un kilomètre, **le tronçon de cavalier de Fresnes-sur-Escaut, Escaupont et Raismes**, relie Fresnes-sur-Escaut au grand ensemble minier de Sabatier à Raismes et Bruay-sur-l'Escaut, contourne les terrils 177 et 178 et s'arrête en lisière de la cité Ledru-Rollin. Ce tronçon a été requalifié entre 1996 et 2001 tout en respectant parfaitement son tracé d'origine. Il est aujourd'hui la propriété du Conseil Général du Nord et est inscrit dans le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnées.



Anciennement rattachée à la fosse Lagrange, **la cité Lagrange**, à Raismes, est une petite cité pavillonnaire construite dans l'entre-deux-guerres. La cité est structurée par une rue principale avec, de part et d'autre, un alignement de huit à neuf pavillons regroupant deux logements. Certains pavillons, regroupant quatre logements, sont implantés en cœur de parcelle. Chaque pavillon dispose d'un jardin clôturé par des haies végétales. La volumétrie des habitations est assez simple, leur style architectural est fonctionnel et proche de celui des barreaux de corons.



La cité Brunehaut, à Escaupont, doit son nom à sa proximité avec l'ancienne voie romaine reliant Bavay à Tournai et dénommée Chaussée Brunehaut. Cité pavillonnaire construite dans l'entre-deux-guerres, elle fait partie des *cités remarquables* du Bassin minier. La cité se caractérise par des rues orthogonales autour desquelles sont implantées des habitations regroupant deux ou quatre logements, en front à rue ou en cœur de parcelles. La volumétrie des maisons jumelées est assez simple : bandeaux de briques, fausses baies, arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les ouvertures. Les façades des logements par quatre sont davantage ornementées : frises de briques au niveau de l'étage, arcs avec clef de voûte alternant briques blanches et briques vernissées. Rappelant la hiérarchie établie à la fosse, l'entrée de la cité est marquée par des maisons d'ingénieurs. Celles-ci se distinguent par leur haute qualité architecturale.



L'architecture du **groupe scolaire de la cité Brunehaut**, à Escaupont, est sensiblement différente de celle des habitations de la cité. Situé en lisière de la cité, le groupe scolaire est composé de trois corps de bâtiment et s'organise autour de deux cours intérieures, séparées dès l'origine pour délimiter l'école des filles et l'école des garçons. Le pavillon central est celui des logements de la direction et des instituteurs. Construits pour l'essentiel en briques, il s'élève sur deux niveaux avec étage sous comble et toiture avec demi-croupes. Le rez-de-chaussée est souligné par une alternance de rangs de briques rouges et de rangs de briques blanches.



Construite par le Groupe de Valenciennes, **la cité Thiers Nouvelle** est une vaste cité moderne construite en deux temps, entre 1947 et 1951 puis, entre 1957 et 1958. La cité est structurée par une voirie mixte, alternant rues courbes et rues orthogonales. Les habitations regroupent des logements par deux, trois ou quatre et sont implantées en retrait de rue. Chaque habitation dispose d'un jardin généralement clôturé par des haies végétales. Les alignements d'arbres, ainsi que la présence d'une placette et d'un square viennent compléter les qualités paysagères de la cité. Typique des Houillères nationalisées, le style architectural est très sobre : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres horizontales avec encadrements en béton. Répertoire comme *cité remarquable* du Bassin minier, la cité Thiers Nouvelle témoigne du changement de modes constructifs initiés par la Nationalisation des Houillères en 1946 .



La cité Ledru-Rollin, à Bruay-sur-l'Escaut, est une petite cité moderne construite par le Groupe de Valenciennes en 1954. Répertoriée comme *cité témoin* du Bassin minier, elle est structurée selon un plan orthogonal et accueille exclusivement des pavillons regroupant deux logements. Chaque habitation dispose d'un jardin clôturé par des haies végétales conférant ainsi à la cité une bonne qualité paysagère. Au même titre que la cité Thiers Nouvelle, le style architectural est sobre : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres horizontales et encadrements en béton.



Le terril 176, à Raismes, est issu du lavoir Rousseau et le début de son édification date de 1939. Il s'agit d'un terril plat demeuré intact depuis l'arrêt de l'activité de la fosse. Sa forme et sa masse suscitent un spectaculaire sentiment de gigantisme. Il a fait l'objet d'aménagements légers afin de la rendre accessible et il accueille une nouvelle végétation arborescente ainsi qu'une faune riche et diversifiée. Le terril 176 est reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I et II ainsi qu'en Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.), mesure de protection des populations d'oiseaux sauvages.



Issu de l'activité de la fosse Sabatier, l'édification du **terril 175** débute en 1913. Il s'agit d'un terril conique qui a conservé ses caractéristiques originelles. De son sommet, la forêt de hêtres et de chênes de Raismes s'étend à perte de vue ; il offre aussi de larges points de vue sur les terrils 176 et 174 ainsi que sur les cités Sabatier et du Pinson. Il accueille une végétation arborescente (bouleaux, peupliers) ainsi qu'une faune riche et diversifiée. Le terril 175 est reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I et II ainsi qu'en Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.), mesure de protection des populations d'oiseaux sauvages. Situé à ses pieds, un petit étang d'affaissement minier appelé « l'Etang des trois mortiers » rappelle la riche hydrographie originelle du secteur.



Aux cotés du terril 175, le **terril 175a** est un petit terril plat demeuré intact. Il accueille une nouvelle végétation arborescente ainsi qu'une faune riche et diversifiée. Le terril 175a est reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I et II ainsi qu'en Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.), mesure de protection des populations d'oiseaux sauvages.



Troisième terril issu de l'activité de la fosse Sabatier, le **terril 174** voit son édification débutée en 1913. Il s'agit d'un terril conique qui a été partiellement exploité et requalifié par terrassement pour le rendre accessible (escalier en colimaçon). Nichés entre le terril 174 et le terril 175, des jardins aquatiques ont été aménagés en 1996. Le terril 174 accueille en outre une nouvelle végétation arborescente (bouleaux) et à ses pieds se dressent chênes et peupliers. Le terril est reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I et II.



Inséré au cœur de l'ensemble des terrils 174, 175, 175a et 176, aujourd'hui réinvestis par la nature, le **chevalement de la fosse Sabatier** est le dernier vestige issu du démantèlement de la fosse : il a été conservé pour sa valeur symbolique et identitaire. Datant de 1951, il provient de la fosse n°1-1bis de la Clarence du Groupe de Bruay-Auchel, et a été remonté au puits n°2 de la fosse Sabatier en 1955. Il s'agit d'un chevalement pyramidal asymétrique en poutrelles à âme pleine doté de quatre bigues. Il possède deux paliers pour ses deux molettes superposées de six mètres de diamètre. Le faux-carré a aujourd'hui disparu. Le reste du carreau de fosse a été réaménagé en sentiers de randonnées pédestres. Dans cet environnement aux apparences trompeuses, l'imposant chevalement rappelle aux promeneurs que ce paysage boisé a, en réalité, été entièrement façonné par une activité industrielle intense. Depuis juin 2009, le chevalement est inscrit sur la liste des Monuments Historiques.



Marquant l'entrée de l'ancien carreau de fosse Sabatier, **la cité Sabatier**, à Raismes, est une petite cité pavillonnaire construite en 1914 et aujourd'hui répertoriée comme *cité remarquable* du Bassin minier. Plus grandes et plus spacieuses que les habitations d'autres cités, les maisons de la cité Sabatier étaient réservées au personnel d'encadrement de la fosse Sabatier : chef du carreau, chefs-porions, surveillants. La cité Sabatier est structurée par une unique voie droite. Regroupant chacune deux logements, les habitations sont implantées en retrait de rue. L'architecture est soignée : baies surmontées d'arc avec clef de voûte en briques silico-calcaires, fausses baies, frises de briques silico-calcaires. L'entrée de la cité est marquée de part et d'autre par deux habitations de même style architectural mais plus hautes et plus grandes avec deux niveaux et un étage sous comble.



Construite sur un promontoire en lisière de la forêt de Raismes, **la cité-jardin du Pinson** fait partie des *cités exceptionnelles* du Bassin minier. La construction de la cité débute en 1909 et s'achève en 1923. Accueillant, au lendemain de la Première Guerre mondiale, de très nombreux mineurs travailleurs polonais, une église polonaise ainsi que son presbytère sont construits par les mineurs polonais eux-mêmes en 1924.

La cité-jardin se caractérise par des rues courbes jouant avec les dénivellations et délimitant des îlots. Les habitations regroupent les logements par deux, trois ou quatre. Les vastes jardins privés et la permanence des haies végétales qui les clôturent, respectent non seulement la configuration historique de la cité mais lui confèrent une excellente qualité paysagère. La cité du Pinson se singularise surtout par la très grande variété typologique de ses habitations qui offrent des volumétries très diversifiées : avec soulèvements de toitures, avec toitures à lucarnes à doubles pignons centrés. Caractéristiques du style Anzin, les façades offrent des compositions variées de briques silico-calcaires blanches et de briques vernissées orangées ou turquoise. Afin de renforcer le caractère pittoresque de la cité, certaines habitations sont également dotées de porches d'entrée décorés à l'aide de faux rondins de bois en béton.



L'église Saint-Cécile de la cité du Pinson se distingue au sein de la cité par un style architectural singulier. La première église Sainte-Cécile et son presbytère furent construits en 1924 par des mineurs polonais mais en 1975 l'église est ravagée par un incendie. Epargné par les flammes, le presbytère se présente aujourd'hui dans son aspect d'origine. L'église Sainte-Cécile fut, elle, reconstruite à l'identique à l'initiative du diocèse de Cambrai et rendue au culte en 1978. Au cœur d'un petit jardin, l'église Sainte-Cécile est composée d'un seul vaisseau et est parée de bois de sapin. Elle est couverte par un toit débordant à deux versants, dans lequel s'intègre un clocher en ardoises, formant ainsi en façade un pignon à quatre pans. Le premier niveau de la façade est recouvert de lambris verticaux de bois. Le niveau supérieur de la façade est recouvert de travaillons taillés en écailles de poisson. Les façades latérales sont couvertes de lambris et d'un bandeau de tavaillons en écailles de poisson au-dessus des baies. Depuis juin 2009, l'église Sainte-Cécile de la cité du Pinson à Raismes est inscrite sur la liste des Monuments Historiques.



Le presbytère de la cité du Pinson, à Raismes, est construit dans les mêmes matériaux que l'église Sainte-Cécile. Il est formé par deux corps de bâtiment disposés en croix latine. Les entrées se font par de petits porches en bois et en ardoises placés dans les angles de la croix. L'architecture originale de l'église et de son presbytère évoque les datchas russes ou encore l'architecture vernaculaire des régions polonaises. Si d'autres églises polonaises existent dans d'autres cités du Bassin minier, l'église Sainte-Cécile et son presbytère sont des exemples uniques de ce type d'architecture et témoignent de l'immigration massive de travailleurs polonais dans le Bassin minier. Depuis juin 2009, le presbytère est inscrit sur la liste des Monuments Historiques.



Débutée en 1926, la construction de **l'école de la cité Pinson**, à Raismes, s'achève en 1927. Cet imposant édifice, construit en briques, est composé de trois corps de bâtiments s'alignant sur une centaine de mètres. Le rez-de-chaussée est marqué en son centre par deux grandes portes à linteau droit en béton, surmontées chacune d'un cartouche dont l'inscription est aujourd'hui effacée mais qui distinguait l'entrée de l'école des filles de celle des garçons. Du point de vue architectural, l'école de la cité du Pinson s'inspire amplement de l'architecture publique de l'époque. Associée aux qualités exceptionnelles de l'habitat, la Compagnie d'Anzin affiche, avec une monumentalité certaine, son rôle incontournable dans l'organisation et le développement du territoire mais également dans l'éducation des familles de mineurs.



Construite en plusieurs phases de 1947 à 1956 par le Groupe de Valenciennes, **la cité du Pinson nouvelle**, à Raismes, est une vaste cité moderne aujourd'hui répertoriée comme *cité témoin* du Bassin minier. Elle est structurée selon une voirie courbe qui s'aligne sur celle de la cité du Pinson ancienne et qui joue également sur les dénivellations. En retrait de rue, l'implantation des habitations, regroupant deux, trois ou quatre logements, respecte un alignement parallèle à la voirie. Le style architectural des habitations est sobre et sans ornementation : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres horizontales et encadrements en béton. La cité du Pinson nouvelle prolonge le paysage urbain de la cité du Pinson ancienne. Toutes deux illustrent les deux phases d'intensification de l'activité minière correspondant à l'entre-deux-guerres et aux années 1950.



L'ensemble minier de La Sentinelle correspond au patrimoine technique et social le plus ancien du Bassin minier du Nord- Pas de Calais.

L'actuelle église Sainte-Barbe à La Sentinelle correspond à l'ancienne **fosse de La Sentinelle**. Le fonçage du puits de La Sentinelle débute en 1816 et la fosse est ouverte en 1818. La toute première fosse correspond aux fosses typiques du 18^e siècle, en bois et torchis, avec manège à chevaux et machine à molettes. En 1824, la Compagnie des Mines d'Anzin fait construire un nouveau bâtiment, en briques, destiné à accueillir une machine à vapeur. L'activité de la fosse s'arrête en 1830 et la Compagnie des Mines d'Anzin projette en 1847 de transformer le bâtiment en chapelle. Le puits est définitivement serrementé en 1852 et les travaux de transformation s'achèvent en 1854. Des travaux d'agrandissement (sacristie, installation des fonts baptismaux) sont entrepris en 1872.

L'édifice est bâti selon un plan allongé afin d'éloigner la machine d'extraction du puits situé à l'entrée de l'église. La nef actuelle accueillait les bobines à câbles plats et les molettes supportées par un chevalement. D'un gabarit légèrement plus large et d'une élévation supérieure à la nef, le bâtiment abritant le chœur accueillait les chaudières ainsi que la machine à vapeur à haute pression. Le sous-sol est parcouru de longs couloirs permettant autrefois l'accès au puits et aux galeries. La fosse de La Sentinelle constitue le plus ancien témoignage technique du Bassin minier. Depuis juin 2009, l'église est ainsi inscrite sur la liste des Monuments Historiques.



Le **coron de La Sentinelle** est aujourd'hui le plus ancien exemple de logement minier conservé. Les premiers logements furent construits durant le second semestre de 1825. Il s'agit de barres de logements mono-orientés en briques, possédant un seul niveau et dotés de petits jardins à l'avant. Les pignons, laissés vierges de tout ornement, sont percés d'une seule baie rectangulaire. Chaque logement possède une porte à linteau en briques légèrement cintré et une fenêtre rectangulaire. Ce type de coron à niveau unique et à toit à deux versants à forte pente a connu, à partir des années 1820, une extraordinaire diffusion dans le Bassin minier du Nord – Pas de Calais.

A une date ultérieure, d'autres barres sont venues compléter la première série de logements. Ces habitations à deux niveaux font preuve d'une plus grande recherche dans la décoration avec fenêtres surmontées de linteaux cintrés, cordon-larmier courant sur toute la façade, pilastres et moulures saillantes. La façade donnant sur la rue perpendiculaire aux coron est aveugle et ornée de baies rappelant les façades des logements.

Depuis juin 2009, le coron de l'église est inscrit sur la liste des Monuments Historiques.



La construction du **coron carré**, à La Sentinelle, date du début du 20^e siècle. A proximité de l'église Sainte-Barbe, cette petite cité témoigne du fractionnement des barreaux de corons en maisons jumelées encore fortement alignées et dotés de jardins de petites tailles. La cité est structurée selon un plan orthogonal et les habitations regroupent deux logements. Son style architectural, rationaliste, est proche de celui des corons.



Le dispensaire de Société de Secours Minière est situé en face de l'église. Contrastant avec le style architectural des deux corons, l'ensemble de la construction, sur un seul niveau, est en briques et les ouvertures surmontées de linteaux métalliques à motifs floraux. Au dessus des baies, des appareillages de briques rouge-orangé dessinent des motifs géométriques. Le dispensaire a été modifié dans les années 1950.

PAYSAGE ET ENSEMBLE MINIER DE WALLERS-ARENBERG

Identif. n° 15

RAISMES, WALLERS-ARENBERG, HAVELUY

CAPH

Isolé en milieu rural, l'ensemble de Wallers-Arenberg intègre toutes les composantes du système minier à une échelle géographique relativement restreinte. Il s'articule autour du site de la fosse d'Arenberg, mise en exploitation en 1903 à Wallers.

Fleuron de la Compagnie des Mines d'Anzin, la fosse a pleinement bénéficié de son sous-sol riche en charbon maigre et de sa proximité avec le pôle sidérurgique de Denain. La fosse est très rapidement devenue l'une des fosses les plus productives de la Compagnie : 218 915 tonnes en 1906, 302 000 tonnes en 1925, 452 630 tonnes en 1930. En 1954, le site d'Arenberg devient un puissant siège de concentration, doté des équipements les plus modernes. Avec la récession dans les années 1970 et l'épuisement des ressources, la production s'effondre et l'exploitation sur le site d'Arenberg est arrêtée en mars 1989. Au total, près de 32 millions de tonnes de charbon auront été extraites à la fosse d'Arenberg.



La Fosse d'Arenberg se compose de deux ensembles techniques parfaitement identifiables, chacun possédant sa propre cohérence architecturale et fonctionnelle permettant d'appréhender pleinement l'évolution des techniques d'extraction du charbon dans le Bassin minier au cours du 20^e siècle.

Le site originel de la fosse d'Arenberg témoigne de la première période d'extraction de la fosse au début du 20^e siècle. Il comprend le bâtiment des recettes du puits n°1 surmonté de son chevalement, la deuxième salle des machines du puits n°1, le bâtiment du puits n°2 également surmonté de son chevalement et une série de bâtiments contigus comprenant la salle des machines auxiliaires, la salle des machines du puits n°2, les ateliers, la première salle des machines du puits n°2 et le magasin. Cet ensemble se caractérise, non pas par ses volumes intérieurs fonctionnels, mais par l'ordonnancement des façades témoignant d'une ostentation évidente dans l'élégance, le raffinement et la recherche décorative dont elles ont fait l'objet.



Le puits n°1 est foncé entre 1899 et 1902 et **le bâtiment des recettes** construit entre 1902 et 1903. Il est associé à **la salle des machines** dans un seul et même corps de bâtiment, conférant à l'ensemble une unité de construction et une pleine cohérence architecturale

Le bâtiment des recettes est surmonté d'un **chevalement** en poutrelles d'acier à treillis rivetées datant de 1900. Il est de type à faux-carré porteur (type allemand) à deux molettes superposées de 6,20 mètres de diamètre. Redressé en 1919 au lendemain de la Première Guerre mondiale, les molettes ont été repositionnées en 1921 pour la mise en place d'une poulie Koepe. En 1936, le chevalement est rehaussé par prolongement du faux-carré, pivoté de 90° vers un nouveau bâtiment des machines et deux bigues en poutrelles à âme plein lui ont été ajoutées. D'une hauteur initiale de 28 mètres, le chevalement culmine aujourd'hui à une hauteur de 37 mètres.



La modernisation du puits n°1 en 1936 est à l'origine de la construction de **la deuxième salle des machines**. Composée d'une structure métallique à poutres rivetées et remplissage de briques, elle est surmontée d'une toiture à deux pans recouverte de tuiles mécaniques. Cette seconde salle des machines est toujours équipée de la machinerie de 1936 du puits n°1 : machine et moteurs à courant continu, appareil d'enroulement de pour poulie Koepe, cabine, sélecteurs de vitesse, indicateur de profondeur avec cadrans, tableau de signalisation électrique.



Destiné à l'aérage, le puits n°2 fut foncé entre 1900 et 1903. Datant de 1903, le **bâtiment des recettes du puits n°2** est édifié en maçonnerie de briques. Le bâtiment des recettes présente un ordonnancement de ses façades identique à celui du puits n°1. Le **chevalement du puits n°2** date de 1903. Il est de type à faux-carré porteur (type allemand) à molette unique de trois mètres de diamètre. Surmontée d'un campanile et d'un paratonnerre, sa structure est en poutrelles d'acier à treillis rivetées. Réparé en 1919, il est rehaussé en 1936 par un prolongement du faux-carré et deux bigues lui sont rajoutées. Mesurant 28 mètres de haut à l'origine, sa hauteur actuelle est de 33 mètres.

L'ensemble de la salle des machines auxiliaires, de la salle des machines du puits n°2, des ateliers et du magasin est constitué de corps contigus situé en face du puits n°2. Cet ensemble daté de 1902 adopte des caractéristiques architecturales équivalentes aux deux bâtiments des recettes : maçonnerie de briques et toiture, le plus souvent à deux pans, composée d'une charpente métallique à poutres rivetées recouverte de tuiles mécaniques.

Sur le site moderne, édifié à partir de 1954, architecture rime avec fonctionnalité. Il comprend **la conciergerie, les bureaux administratifs, les bains-douches, la lampisterie, le bâtiment des recettes du puits n°3 accompagné de part et d'autre de ses deux salles des machines d'extraction, le poste électrique et les deux dynamitières.**

Le bâtiment des recettes du **puits n°3** est construit 1961 selon un plan rectangulaire et sur deux niveaux et est composé d'une structure métallique à remplissage de briques. Un bâtiment de plan rectangulaire sur pilotis métalliques, recevant le moulinage, prolonge le bâtiment des recettes. L'ensemble de ces deux bâtiments mesure plus de 100 mètres de long. Le bâtiment des recettes comprend l'ensemble des installations nécessaires à l'évacuation du charbon : appareillages de voies, culbuteurs-doubles, pousseurs pneumatiques et dépoussiéreurs, ainsi que la cabine manœuvre surélevée. Le bâtiment des recettes est surmonté d'un chevalement datant de 1961 de type portique à double compartiment d'extraction. A faux-carré porteur, il est construit à l'aide de poutrelles à âme pleine et possède quatre bigues et deux plateformes avec garde-corps. Les quatre molettes de 7,50 mètres de diamètre sont superposées, deux par deux. Le chevalement offre aujourd'hui un panorama exceptionnel sur le paysage et la campagne environnante.



Le choix de construire un chevalement à double compartiment d'extraction a logiquement initié la construction de deux salles des machines de part et d'autre du bâtiment des recettes. De plan rectangulaire et s'élevant sur deux niveaux de baies, les deux bâtiments identiques présentent une structure métallique à remplissage de brique. Encore équipée, chacune des salles des machines comprend une machine d'extraction à poulie Koepe fonctionnant à l'électricité et à l'air comprimé, un appareil d'enroulement avec jantes de huit mètres de diamètre et un moteur à courant continu d'une puissance de 2000 chevaux.



Lors de la Nationalisation, afin d'améliorer le circuit du mineur pour se rendre au nouveau puits n°3, un bâtiment abritant à la fois les bains-douches et la lampisterie est construit. L'ensemble est constitué d'une structure en béton à remplissage de briques. Le bâtiment d'entrée est surmonté d'un toit-terrasse recouvert en fibrociment, tandis que les deux ailes sont surmontées d'une toiture en bâtière sur portique métallique recouverte de fibrociment. Depuis la lampisterie, une passerelle métallique assure la jonction avec le moulinage du puits n°3, témoignant ainsi d'une volonté de rationalisation des déplacements des ouvriers. La lampisterie accueille aujourd'hui une exposition dédiée à la fosse d'Arenberg réalisée par l'association d'anciens mineurs « Les Amis de Germinal ».



Les bureaux sont de plan en L. Ils comprennent un premier bâtiment de plan rectangulaire élevé sur deux niveaux et prolongé au Nord par un second bâtiment identique. Ils présentent tous deux une structure en béton à remplissage de briques.



Situé à proximité du puits n°2, le poste électrique est de plan rectangulaire et composé d'une structure en béton à remplissage de briques. Il est surmonté d'une toiture à deux coques en béton maintenues par des tirants.



La dynamitière est située à l'extrême Nord du site. Elle était destinée à conserver les explosifs nécessaires à l'exploitation de nouvelles veines de charbon. Elle comprend deux séries de constructions comprenant chacune les mêmes éléments : une petite construction extérieure, séparée du grand tumulus en terre recouvrant le stockage pour étouffer les explosions éventuelles, servait à charger la dynamite sur le chariot destinée à glisser sur un rail vers les profondeurs du tumulus. Au bas de la rampe, une petite galerie transversale servait d'un côté au stockage derrière une lourde porte métallique, de l'autre à faire tourner le chariot. Les deux magasins de dynamite pouvaient contenir jusqu'à 750 kilos chacun.



Le terril 171 dit « terril de la mare à goriaux » est issu de la concentration de la production sur la fosse d'Arenberg. Long terril plat édifié par voies ferrées et basculement des wagons, il a conservé sa morphologie originelle en forme « de langue ». Bordant l'étang d'affaissement de la mare à goriaux, il est aussi connu sous le nom de « la Digue d'Arenberg », protégeant encore aujourd'hui de la montée des eaux la ligne de chemin de fer qui le longe. Le cavalier menant de la fosse d'Arenberg au terril est d'ailleurs encore pleinement visible, de même que les rails, positionnés en léger remblai sur la surface du terril. Accueillant spontanément une nouvelle végétation arborescente ainsi qu'un faune riche et diversifiée, le terril 171 est reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I et II, en Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (Z.I.C.O.) ainsi qu'en Zone de Protection Spéciale (Z.P.S.), mesure de protection des populations d'oiseaux sauvages. La zone la plus ancienne du terril est placée en réserve intégrale fermée au public pour préserver la faune et la flore.



La mare à goriaux résulte de l'effondrement progressif des terrains entraîné par l'exploitation intensive du sous-sol. Il s'agissait au départ de trois zones marécageuses (mare à goriaux, mare Aubry et mare Bassy) qui, au gré des affaissements, ont fini par ne former qu'un seul bassin. Ne cessant de s'étendre, la mare occupe actuellement une surface de 112 hectares. Classé Réserve Biologique Domaniale en 1982 et géré depuis 1987 par l'Office National des Forêts, le site recèle une faune comptant quelques 200 espèces d'oiseaux et une flore particulière. Un sentier pédestre de six kilomètres permet de découvrir le site. Celui-ci part de la Drève d'Hérin, autrement connue sous le nom de « Trouée d'Arenberg », et traverse la forêt de Raismes sur deux kilomètres.



La cité d'Arenberg, cité de corons dont la construction débute en 1900 pour s'achever en 1923, est aujourd'hui répertoriée comme *cité exceptionnelle* du Bassin minier. Eclatée autour de la fosse d'Arenberg, la cité est structurée selon une voirie mixte. Une première partie située en face de la fosse s'organise le long d'une seule rue rectiligne. Longeant le carreau de fosse, deux rangs de pavillons suivent ensuite une voirie courbe débouchant sur le reste de la cité organisée en rues orthogonales autour d'une large place verte. La cité d'Arenberg est majoritairement composée de maisons jumelées regroupant deux logements, implantées en front à rue. La volumétrie des habitations est simple de même que son style architectural rationaliste : toiture à deux pans, bandeaux de briques, pilastres d'angles et de refend, arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les ouvertures, fers d'ancrage et fausses baies.



La salle des fêtes de la cité d'Arenberg est inaugurée avec faste en janvier 1910. Elle est construite selon un plan en T, en briques sur un soubassement de pierres. Le bâtiment de façade, comprenant le hall d'entrée, une bibliothèque et une buvette, présente les décorations les plus riches. La travée centrale forme un arc triomphal et s'ouvre avec une porte en plein-cintre ornée d'une archivolte et d'une clef trapézoïdale en briques vernissées blanches et bleu pâle. L'arc repose sur deux piliers ornés de tables formées de carreaux de céramiques de Desvres dans un cadre en pierre. Ces deux tables présentent chacune un trophée de musique. A gauche, une harpe sur une trompette et un bâton de fanfare ; à droite, une grande harpe devant une partition ouverte. Ces décors sont signés Charles Fourmaintraux, l'un des plus grands céramistes du début du 20^e siècle dans la région Nord – Pas de Calais.



Jouxant la salle des fêtes, **l'école ménagère**, construite entre 1908 et 1909 dans un style analogue, fut inaugurée en 1910.

L'école est constituée de deux corps de bâtiments. De plan rectangulaire, le premier bâtiment comporte plusieurs niveaux. Dans sa partie avant, se trouve à l'étage, un logement, et au rez-de-chaussée, un bureau, une cuisine et une salle à manger. A l'arrière se trouvent la cuisine et la buanderie destinés à l'enseignement et accessibles par un couloir vitré. Le second corps abritait la salle de classe de couture et de repassage largement éclairée et d'une grande hauteur sous plafond. Dans l'angle formé par les deux corps de bâtiment se trouve l'entrée, abritée par un porche en bois couvert d'un toit en quart de pavillon. Après la Seconde Guerre mondiale, l'école fut transformée en Lycée d'Enseignement Professionnel. C'est à cette époque qu'on construisit sur le coté, entre l'école et la salle des fêtes, une aile supplémentaire à l'édifice d'origine afin d'accueillir les élèves dans de meilleures conditions en prolongement vers la salle des fêtes.



L'église Sainte-Barbe de la cité d'Arenberg fut construite entre 1905 et 1907. Il s'agit d'une église à vaisseau unique entièrement construite en briques avec une tour-porche en saillie, possédant des contreforts et surmontée d'un clocher. Elle est couronnée d'une flèche sexagonale recouverte d'une toiture en ardoise et surmontée d'une croix en fer forgé. Le décor de l'ensemble est sobre, simplement animé par de légers jeux de briques soulignant les séparations horizontales.

L'école de la cité d'Arenberg est achevée en 1931. Construit en brique et en béton, l'édifice est composé de trois corps de bâtiments. Le pavillon central est surmonté d'un fronton triangulaire souligné par une frise de brique en saillie et est orné d'un cartouche indiquant la date de construction de l'école. De part et d'autre du corps central, le rez-de-chaussée se prolonge par les deux autres corps de bâtiment, à un seul niveau, accueillant les salles de classe. Ils offrent chacun une porte d'entrée surmontée de l'inscription « FILLES » ou « GARCONS ».

Situé au coeur de la place publique de la cité d'Arenberg, entre la salle des fêtes et l'église Sainte-Barbe, **le dispensaire de la cité d'Arenberg** fut construit dans les années 1950. Commun à l'ensemble des cités bordant la fosse d'Arenberg, il se compose de trois bâtiments identiques, de forme carrée, élevés sur deux niveaux. Caractéristique de celle utilisée par les Houillères nationalisées, l'architecture des bâtiments est sobre, fonctionnelle, employant essentiellement la brique et le béton pour l'encadrement des ouvertures et les auvents.



La cité du Nouveau Monde est une cité pavillonnaire construite entre 1906 et 1930 à l'arrière de la fosse d'Arenberg et aujourd'hui répertoriée parmi les *cités remarquables* du Bassin minier. En raison de sa proximité avec la cité d'Arenberg, bien fournie en équipements, la cité du Nouveau Monde n'accueille qu'un équipement collectif, une école. Organisée selon un plan strictement orthogonal, la cité est composée de pavillons jumelés, regroupant deux logements. La volumétrie des pavillons est assez simple et le style architectural rationaliste : motifs de briques au niveau de la corniche, bandeaux de briques, pilastres d'angles et de refend, fausses baies, arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les ouvertures.

Construite dans les années 1930, **l'école de la cité du Nouveau Monde** est composée d'un seul corps de bâtiment en briques élevé sur deux niveaux. Le premier niveau est percé de huit fenêtres rectangulaires, surhaussées de linteaux cintrés avec clef de voûte, alternant briques grises et rouges vernissées. Plusieurs frises de briques jaunes, rouges et grises courent sur toutes les façades et pignons de l'école. Aux extrémités du bâtiment, les dernières travées sont surmontées de frontons triangulaires avec motifs de briques grises et rouges vernissées constituant un cartouche surmonté d'un arc cintré. A l'intérieur du cartouche, des carreaux de céramiques présentent respectivement les inscriptions « ECOLE DES FILLES » et « ECOLE DES GARCONS ».

La cité de la Drève est une cité moderne construite par le Groupe de Valenciennes entre 1948 et 1950 et aujourd'hui répertoriée comme *cité témoin* du Bassin minier. Elle est structurée selon une voirie mixte, alternant rues rectilignes et rues courbes. Elle est majoritairement composée d'habitations regroupant deux logements, d'un ou deux niveaux. Les habitations disposent de petits jardins privés à l'avant et de jardins plus vastes à l'arrière, conférant à l'ensemble de la cité de bonnes qualités paysagères. Typique de celui des Houillères nationalisées, le style architectural de la cité de la Drève est assez sobre : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres carrées ou rectangulaires filantes et encadrements en béton.



Au même titre que la cité de la Drève, **la cité du Bosquet** est une cité moderne construite par le Groupe de Valenciennes et aujourd'hui répertoriée comme *cité témoin* du Bassin minier. Elle a été édifiée en deux phases, en 1947 et en 1967. La cité est structurée selon une voirie mixte, alternant rues rectilignes et rues courbes. Elle est majoritairement composée d'habitations regroupant deux logements, à un ou deux niveaux, implantées en épis par rapport à la rue, ainsi que quelques habitations regroupant quatre logements. Les habitations disposent de jardins privés à l'avant comme à l'arrière, donnant à la cité de bonnes qualités paysagères. Enfin, le style architectural est conforme à celui des Houillères nationalisées : toitures à deux pans, murs de briques rouge-orangé, fenêtres carrées et rectangulaires filantes, linteaux et allèges en béton. Les portes d'entrée des logements par quatre sont surmontées d'une casquette en béton.



Construite dans les années 1960, **l'école de la cité du Bosquet** est composée d'un seul corps de bâtiment avec structure en béton et remplissage de briques pour la façade d'entrée, de plain-pied mono-orienté et surmonté d'un toit-terrasse. La façade latérale donnant sur la cour est entièrement réalisée en béton et percée de 27 baies rectangulaires encaissées et séparées par des piliers.



La cité Bellaing est une cité pavillonnaire construite dans l'entre-deux-guerres à proximité de la cité d'Arenberg. Elle est aujourd'hui répertoriée comme *cité remarquable* du Bassin minier. La cité est organisée selon un plan orthogonal homogène et est composée de maisons regroupant quatre logements. A l'exception de celles situées en lisière de la cité, les habitations sont implantées en cœur de parcelles et alignées. La volumétrie des habitations est typique de la majorité des cités pavillonnaires construites par la Compagnie des Mines d'Anzin, de même que son style architectural rationaliste : bandeaux de briques dans le prolongement des allèges, pilastres d'angles et de refend, fausses baies, arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les ouvertures, soulèvement de toitures au niveau des lucarnes.



S'étendant sur une dizaine de kilomètres, le **tronçon de cavalier Raismes-Wallers-Haveluy-Denain** est encore en grande partie ferré. Si à certains endroits il n'est pas entretenu, il reste néanmoins le plus souvent praticable. Dans le cas où le cavalier sert de points d'appuis à des cheminements en zone semi-urbaine, le choix d'aménagement a privilégié le maintien des rails et des traverses et un sentier de gravier a été réalisé en parallèle de la voie. S'arrêtant aujourd'hui en périphérie de Denain, ce cavalier, outre sa fonction de corridor patrimonial, constitue également une transition paysagère entre le massif forestier de Raismes-Wallers au Nord et l'Éscout urbain et industriel au Sud.

Liés à l'ensemble minier de Wallers-Arenberg par le cavalier prolongé depuis Haveluy vers la fosse d'Arenberg, le paysage et l'ensemble minier d'Haveluy s'articulent autour de la fosse d'Haveluy dont il reste aujourd'hui quelques vestiges.



Situé le long du cavalier Wallers-Haveluy-Denain, le **terril 158, dit « Haveluy Sud »**, est un petit terril plat dont l'édification a débutée dès l'ouverture de la fosse en 1866. Au début du 20^e siècle, il fut délaissé au profit du terril 157. Le terril 158 accueille aujourd'hui une végétation arborescente foisonnante, le rendant ainsi difficilement perceptible. Reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I, il a été mis en sécurité et est aujourd'hui inaccessible.



Egalement situé le long du cavalier Wallers-Haveluy-Denain, le **terril 157, dit « Haveluy Nord »**, est un terril à la morphologie particulière, curieux croisement entre un terril plat et un terril conique. Plus haut que son voisin, il est ainsi nettement plus perceptible. Reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I, il a été mis en sécurité et est aujourd'hui inaccessible.



Au début du 20^e siècle, le **Coron de la fosse** est construit au pied du terril 157. Cette petite cité, répertoriée comme cité remarquable du Bassin minier, témoigne du fractionnement des barreaux de corons en maisons jumelées. La cité est structurée par une rue isolée le long de la fosse d'Haveluy et se compose d'habitations regroupant deux logements. La volumétrie des habitations est assez simple de même que son style architectural : modénatures de briques au niveau de la corniche, bandeaux de briques dans le prolongement des allèges, pilastres d'angles et de refend, fausses baies sur certains pignons, fers d'ancrage, arcs en briques avec clefs de voûte en pierre rehaussant les ouvertures.



Le dispensaire de Société de Secours Minière du Coron de la fosse est composé de deux corps de bâtiment ordonnancés selon un plan en T. L'ensemble de la construction est élevé sur un seul niveau, entièrement en briques et recouvert d'un toit à deux pans. Pour les deux bâtiments, les ouvertures sont surmontées de linteaux métalliques à motifs floraux. Des frises de briques rouge-orangé en saillie viennent souligner le niveau des allèges ainsi que la corniche. Entre les baies et la corniche, des appareillages de briques turquoise vernissées dessinent des motifs géométriques. Le dispensaire a été sensiblement modifié lors de la Nationalisation.



La cité du Bas-Riez est une cité pavillonnaire dont la construction a débutée en 1910 et s'est achevée en 1930. Elle fait aujourd'hui partie des *cités témoins* du Bassin minier. La cité est organisée selon un plan strictement orthogonal et est composée de maisons jumelées regroupant deux logements, sur un ou deux niveaux. Les habitations, fortement alignées, sont situées en front à rue ou en retrait de rue au cœur de parcelles légèrement plus grandes. La volumétrie des habitations est assez simple, de même que le style architectural : modénatures de briques au niveau de la corniche, bandeaux de briques dans le prolongement des allèges, pilastres d'angles et de refend, fausses baies, arcs en briques avec clefs de voûte rehaussant les ouvertures.

A partir des années 1820-1830, la ville de Denain, dont le sous-sol était riche en charbon à coke, devient le centre névralgique de la production charbonnière mais surtout de la sidérurgie et de l'industrie ferroviaire. Le tissu urbain est alors caractérisé par une étroite imbrication des nombreux éléments industriels.



La cité de corons Chabaud-Latour ancienne est parmi les plus anciennes du Bassin minier. Construite en deux phases, en 1870 et 1875, elle témoigne de l'évolution typologique de l'habitat minier dans le dernier tiers du 19^e siècle, des barreaux de corons aux maisons jumelées. La cité doit son nom à une ancienne fosse située à proximité, la fosse Chabaud-Latour, fondée en 1842 mais dont l'activité s'arrête en 1877. La partie la plus ancienne de la cité est structurée par des ruelles en impasses le long desquelles s'étendent huit lignes de barreaux de corons mono-orientés à un seul niveau, datant de 1870 et comprenant chacun entre sept et huit logements. De petits jardins sont situés à l'arrière des habitations. Le style architectural est simple : motifs de briques au niveau de la corniche et arcs en briques avec clef de voûte en pierres rehaussant les ouvertures. Les façades sont ponctuées par des fers d'ancrage ouvragés cruciformes. En 1875, la Compagnie d'Anzin agrandit la cité et construit quinze maisons jumelées à deux niveaux, abritant deux logements et toujours implantées le long de rues en impasses. Ces maisons ont conservé leurs haies végétales clôturant les jardins situés à l'arrière. Le style architectural est similaire à celui des corons : motifs de briques au niveau de la corniche, fers d'ancrage et arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les ouvertures.

En concentrant en son sein à la fois barreaux de corons et premiers pavillons, la cité Chabaud-Latour ancienne constitue un exemple remarquable et précoce de l'évolution de l'habitat ouvrier dans le Bassin minier du Nord – Pas de Calais.



Contiguë à la cité ancienne, **la cité Chabaud-Latour nouvelle** est une cité pavillonnaire construite en 1924. La cité est organisée selon un plan strictement orthogonal et est majoritairement composée de maisons jumelées regroupant quatre logements. La cité a conservé ses haies végétales qui clôturent les jardins à l'avant comme à l'arrière des pavillons, conférant ainsi à la cité de très bonnes qualités paysagères et un cadre agréable. La volumétrie des habitations est typique de la majorité des cités pavillonnaires construites par la Compagnie des Mines d'Anzin de même que son style architectural rationaliste : bandeaux de briques, pilastres d'angles et de refend, fausses baies, arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les ouvertures et soulèvements de toitures au niveau des lucarnes.

FOSSE MATHILDE

Identif. n°17

Denain

CAPH

La fosse Mathilde à Denain est un témoignage unique et exceptionnel de l'évolution des modes d'extraction minière entre 1830 et 1860 en démontrant notamment l'adaptation constante du bâti industriel existant en fonction des innovations techniques nouvelles.



Le fonçage du puits de **la fosse Mathilde** est entrepris en 1831 et la fosse entre en exploitation en 1832. Elle est construite en briques selon le modèle standard de l'époque dit en « T ». Dans les années suivantes, la fosse est modifiée à plusieurs reprises, en fonction des changements de machines et de l'évolution des techniques d'extraction. En 1862, en raison de sa proximité avec la fosse Turenne, plus productive, la fosse Mathilde est définitivement fermée. Dès l'année suivante, la Compagnie des Mines d'Anzin envisage la réhabilitation de la fosse et sa transformation en quatre logements pour maîtres-ouvriers. C'est dans cette disposition que se trouve encore aujourd'hui la fosse, mais le changement de fonction n'a pas profondément altéré sa dernière configuration industrielle, datant de 1854.



Le premier bâtiment donnant sur la rue Mathilde est élevé sur 2 niveaux. Le premier niveau des bâtiments était celui dédié au vestiaire des mineurs, à la conciergerie et aux accès au puits, tandis que le second niveau était celui de la machinerie et des chaudières. Edifié en maçonnerie de brique, sa façade principale présente un mur pignon orné d'un oculus aveugle en partie haute et de deux baies en plein-cintre au premier étage. Le deuxième bâtiment, placé à la perpendiculaire du premier, est celui des recettes. Le mur pignon s'organise en trois parties dont une partie centrale accueillant trois baies et est surmonté un fronton triangulaire orné d'un oculus aveugle. La rampe d'accès au second niveau, probablement pour faciliter le changement des pièces de machinerie, est soutenue par des galeries transversales voûtées en briques permettant l'accès au puits mais également les communications depuis la baraque des mineurs ou la conciergerie.

Depuis septembre 2009, la fosse Mathilde est classée sur la liste des Monuments Historiques.

TERRIL 162 DIT « TERRIL RENARD »

Identif. n° 18

Denain

CAPH



Le terril 162 dit « Terril Renard », à Denain, est issu de la fosse Renard, dont la période d'activité fut l'une des plus longues du Bassin minier. Fondée en 1836, la fosse cesse son activité en 1948 mais sert de puits de service jusqu'en 1953. Le terril 162 est un terril conique qui a conservé sa morphologie originelle. Culminant à 76 mètres, il agit tel un marqueur dans le paysage du Denaisis. En son sommet, des vestiges de rails de mise à terril sont toujours visibles. Le terril Renard possède en outre la particularité d'être toujours en combustion à certains endroits. Depuis quelques décennies il accueille une nouvelle végétation arborescente et il est reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I. Enfin le terril Renard se distingue par sa valeur emblématique. Il est aujourd'hui la dernière trace tangible de la fosse Renard qu'Emile Zola a visitée en 1884, et dont il a parcouru les galeries, dans le cadre de ses enquêtes pour la rédaction de *Germinal*.

La ville d'Escaudain a accompagné l'essor charbonnier et sidérurgique de Denain. Outre les nombreuses fosses foncées dès 1837, elle accueille très rapidement une partie du complexe de la Société des Hauts Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin créée en 1849. Cette société devient en 1948 l'Usine Sidérurgique du Nord, USINOR, l'une des plus importantes usines sidérurgiques de France. L'ensemble minier d'Escaudain s'articulait autour de la fosse Audiffret-Pasquier aujourd'hui disparue. Ponctué par le terril n°153, ce paysage est composé de trois cités minières et de leurs équipements datant de la Nationalisation.



Le terril 153 est issu de l'activité de la fosse Renard à Denain. Terril conique haut de 65 mètres et marquant résolument le paysage du Denais, il a conservé sa morphologie originelle, seuls ses abords ayant été aménagés. D'autre part, il accueille depuis quelques décennies une nouvelle végétation arborescente et est aujourd'hui reconnu en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (Z.N.I.E.F.F.) de type I. A ses pieds se trouve l'ancienne fosse Audiffret-Pasquier dont l'unique vestige est le portail d'entrée.



Située au pied du terril 153, **la cité d'Alsace** est une petite cité pavillonnaire construite au début du 20^e siècle et aujourd'hui répertoriée parmi les *cités témoins* du Bassin minier. La cité est organisée selon une voirie mixte, alternant rues courbes et rues orthogonales. Elle est majoritairement composée de maisons jumelées regroupant deux logements et implantées en front à rue. Quelques habitations regroupent toutefois quatre logements et sont implantées en cœur de parcelles. La cité a conservé ses haies végétales qui clôturent les jardins ainsi que de nombreux arbres, lui conférant de très bonnes qualités paysagères et un cadre agréable. La volumétrie des habitations est typique de la majorité des cités pavillonnaires construites par la Compagnie des Mines d'Anzin, de même que son style architectural rationaliste : bandeaux de briques, pilastres d'angles et de refend, fausses baies, arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les ouvertures et soulèvements de toitures au niveau des lucarnes pour les maisons regroupant quatre logements.



La cité Audiffret est parmi les plus anciennes cités du Bassin minier. Construite vers 1880, elle est composée de trois barreaux de corons et de quelques maisons jumelées ajoutées ultérieurement. Elle est aujourd'hui répertoriée comme *cité témoin*. Les barreaux sont composés de corons mono-orientés à un seul niveau comprenant chacun entre sept et huit logements et sont implantés le long de la rue menant de la fosse au centre de la ville d'Escaudain. De petits jardins sont situés à l'arrière des habitations. Le style architectural est simple : décors de briques au niveau de la corniche, arcs en briques avec clef de voûte en pierre rehaussant les ouvertures, fers d'ancrage ouvragés cruciformes. Entre le premier et le second barreau, une maison d'employés domine l'alignement. Dans l'entre-deux-guerres, la cité est agrandie à l'arrière des barreaux, par quelques maisons jumelées à deux niveaux et abritant deux logements. Le style architectural est plus recherché avec notamment l'emploi de briques vernissées colorées, caractéristiques de la Compagnie d'Anzin, pour souligner les ouvertures.



La maison d'ingénieur, située en lisière de la cité d'Audiffret, est une bâtisse de plan carrée, massive et imposante, entièrement construite en briques et recouverte d'un toit à quatre pans. Au premier niveau l'entrée est précédée d'un perron légèrement surélevé. De style simple, l'ornementation repose sur un jeu de briques alternant briques rouges et briques orangées soulignant les ouvertures et les pilastres d'angles. Les baies sont toutes surmontées d'arcs cintrés avec clef de voûte. Un cordon de briques en saillie sépare les niveaux. La corniche en bois est soulignée par une frise de briques orangées en dentelant. L'imposante bâtisse est entourée d'un vaste parc boisé et protégée par une enceinte en brique, surmontée de solides grilles en fer forgé.



Le Centre de soin de la Société de Secours Minière a été construit par le Groupe de Valenciennes dans les années 1960. Conforme à l'architecture de l'époque, prônant l'industrialisation et la rationalisation des constructions, il est de forme parallélépipédique avec une structure en béton armé, recouvert d'un toit terrasse et élevé sur deux niveaux. En façade, le premier niveau est percé d'une vaste ouverture d'entrée recouverte d'un auvent en béton. Le corps principal du Centre de soin est précédé d'un pavillon plus petit, probablement anciennement réservé au concierge et à l'accueil. Le Centre de soin est encore en service dans le cadre de la protection sociale des anciens mineurs.



Le groupe scolaire de la cité d'Audiffret est construit en 1958 par la Groupe de Valenciennes. Conforme à l'architecture scolaire de l'époque, le groupe se compose de deux corps de bâtiment disposés face à face et se caractérise par l'emploi massif du béton pour les structures et d'éléments préfabriqués, toujours en béton, pour les façades.



La cité Couture est une cité pavillonnaire construite en deux phases, au début du 20^e siècle puis dans l'entre-deux-guerres. Elle est aujourd'hui répertoriée comme *citée remarquable* du Bassin minier. La cité est organisée selon un plan orthogonal homogène et offre deux types de d'habitations : soit des pavillons regroupant quatre logements, implantés en cœur de parcelles avec pignons perpendiculaires à la rue ; soit des maisons jumelées de deux logements en lisière de la cité. La cité Couture a conservé ses haies végétales qui clôturent jardins à l'avant comme à l'arrière des habitations, lui conférant ainsi de très bonnes qualités paysagères et un cadre agréable. La volumétrie des pavillons est simple : de forme rectangulaire, ils sont élevés sur deux niveaux et recouvert d'une toiture à deux pans. Le style architectural varie en fonction de la typologie et de l'ancienneté du pavillon. La plupart se caractérise par une décoration simple : bandeaux de briques, pilastres d'angles et de refend, fausses baies, arcs en briques avec clef de voûte rehaussant les ouvertures et soulèvement de toiture au niveau des lucarnes pour les habitations regroupant quatre logements. D'autre part, la décoration de certains de ces derniers est renforcée par l'usage de briques silico-calcaires tandis que celle des maisons jumelées emploie une alternance de briques silico-calcaires et de briques vernissées turquoise.



En mai 1829, la Compagnie Dumas, une société de recherches fondée par un groupe de négociants lillois, découvre un riche gisement de charbon gras dans la région de Denain. Après avoir obtenu sa concession en 1832, la Compagnie se constitue en société d'exploitation sous le nom de Compagnie des Mines de Douchy et débauche aussitôt le descendant du premier directeur de la Compagnie des Mines d'Anzin, Charles-François Mathieu. Ce dernier, devenu directeur de la Compagnie, fait creuser la fosse Saint-Mathieu. Il est également à l'origine de la création de la Compagnie des Mines de Courrières, en recommandant une localisation pour effectuer des sondages qui s'avèrent fructueux.

En 1900, la Compagnie des Mines de Douchy décide d'ériger un monument à son illustre directeur, devant l'église de Lourches. L'inauguration du monument, réalisé par le sculpteur Theunissen, l'architecte Moyaux et le marbrier Baudson, a lieu en septembre 1901. Réalisé entièrement en pierre de Soignies, à l'exception de la statue en bronze, le monument mesure 7 mètres de hauteur. Symbolisant la découverte du charbon et son exploitation, la statue représente Charles-François Mathieu. De la main gauche, il tient les plans sur lesquels il s'est appuyé pour affirmer que les filons miniers se continuaient au-delà de la concession d'Anzin, tandis que le bras droit, dans un geste simple et ferme, indique l'emplacement où il vient de faire ses fouilles. A ses pieds, se trouvent les instruments de sondage. Cette partie du monument repose sur un fût carré dont les angles et le dessus figurent un boisage de galerie de mine, entre lequel se trouve la coupe d'un terrain houiller. Sur les panneaux de gauche et de droite sont arrangés les instruments de l'ingénieur et les outils du mineur. Sur la façade principale se trouve un groupe sculpté, représentant un galibot, racontant à une trieuse la découverte du charbon. Le galibot se tient debout, montrant à la trieuse le nom de Charles-François Mathieu. Sur la façade postérieure ont été gravés les laborieuses étapes de l'ingénieur, avec les noms des dix-sept mineurs venus d'Anzin pour l'aider dans ses travaux de sondage.

Ce monument est une œuvre importante pour l'histoire de l'industrie minière dans la région Nord – Pas de Calais. Il célèbre l'un des plus importants promoteurs de l'industrie houillère qui permit de franchir une étape décisive dans le développement du Bassin minier en direction du Pas de Calais avec la découverte du charbon à Courrières. Depuis juin 2009, le monument est inscrit sur la liste des Monuments Historiques.